



CIRCUIT-INFO

www.circuitdesardennes.fr

Février 2011

"Sans oreillettes" :

les courses de classe 1 et Hors Catégorie, tout comme les classes 2 et le Circuit des Ardennes, déjà en 2010- se feront sans les oreillettes. Ce qu'en dit VELO MAGAZINE de février : *"le vélo sans la radio, c'est l'assurance de plus de spectacle. Et sans le spectacle, le cyclisme court à sa perte"*.

Les changements :

Le nouveau règlement UCI classe les équipes à 3 niveaux : la 1^{ère} division avec les ProTeam, la 2^{ème} div. avec les Continentales Pro (dont la Française des Jeux* et Bretagne-Schuller*), la 3^{ème} div. avec les Continentales (dont Roubaix-Lille* AUBER 93* et La Pomme Marseille*). *Ils participent au Circuit 2011

Les 4 étapes de la 37^{ème}

Nouveaux itinéraires, bien sûr, avec la participation de 3 Communautés de communes et de la Ville Chef-lieu. : le Vendredi 8 avril 1^{ère} **Etape de l'ARGONNE ARDENNAISE** : VOUZIER-SVOZIER-S ; Samedi 9, 2^{ème} **Etape d'ARDENNE RIVES DE MEUSE** : GIVET-VIREUX WALLERAND ; dimanche 10 matin 3^{ème} **CHARLEVILLE-MEZIERES** La croisette A/R ; l'après midi, 4^{ème} Etape de **MEUSE & SEMOY** : BOGNY s/ MEUSE A/R.

"Circuit en reconnaissance"

Le quotidien L'Ardennais nous a accompagné lors des opérations de repérage des itinéraires, des pointages des horaires, des implantations des départs et arrivées. Il a mis en évidence le travail en coulisse de l'organisation, les positions et décisions à prendre pour rendre une épreuve sportive à la fois attrayante pour le spectateur et de qualité pour être au niveau des participants. Son journaliste a remarqué *"la façon de travailler en bonne harmonie"* avec la Gendarmerie en matière de sécurité et avec les communes en terme d'animation.

Des chiffres :

22 équipes et **132** coureurs, **10** françaises, **12** étrangères soit **10** nations représentées, **460** km dont **55** en Belgique, **20** côtes dont **14** classées pour le challenge du Meilleur Grimpeur, **73** communes traversées, un jury de **8** commissaires dont son président italien

De la caravane au village! :

Les coureurs seront à nouveau précédés par les véhicules publicitaires des sponsors et ceux des institutions et associations qui se feront connaître sur les 500 km de l'épreuve. Leur participation sera gracieuse -ou presque- et enregistrée auprès de l'organisation. Un village d'accueil sera ouvert aux départs et arrivée avec dégustation des produits Ardennes de France

Jeudi 24 mars

Présentation officielle de la 37^{ème} édition dans les salons du Conseil Général en présence de monsieur le Ministre des Sports de la Communauté française de Belgique.

Association régie par la loi 1901, affiliée F.F.C. - U.C.I. & R.O.C.C. - Agrément Jeunesse et Sports : S 08 01 08 - SIRET : 449 017 441 00014

Président : André JACQUEMART - 12 Clos Notre-Dame - 08090 MONTCY-NOTRE-DAME - 00.33.(0)3.24.35.36.93 - 00.33.(0)6.80.84.24.93 - andre.jacquemart@orange.fr

Membre correspondant : Philippe BOUILLON - 7 Rue Hélène Boucher - 08090 AIGLEMONT - 00.33.(0)3.24.53.32.31 - 00.33.(0)6.85.97.00.95

Délégué engagements : Jean-Paul VERRIER - 23 Rue des Vaudois - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - 00.33.(0)3.24.32.08.51 - 00.33.(0)6.30.86.98.89 - circuitdesardennes@orange.fr

POINT de VUE :

Attractivité

Pour les associations, la situation économique -et notamment celle dans le département- nécessite des prises de mesures financières ainsi qu'une adaptation des états d'esprit. Elles sont particulièrement touchées et connaissent le temps des vaches maigres. Les collectivités restreignent les subventions. Les organisateurs sportifs et le C.C.C.A. sont à l'épreuve !

Ces désengagements obligent les dirigeants au changement ... ou à mettre la clé sous la porte. Le recours aux sponsors n'est pas la solution miracle et la compression des charges est tout aussi difficile. C'est pourtant les recommandations préconisées par les élus constamment interpellés. D'autres suggestions sont faites également mais sont plus délicates à mettre en œuvre : "repenser" un projet, se regrouper, mutualiser les moyens.

Les responsables associatifs sont obligés de devenir des gestionnaires et des managers de projets. Sollicités, les pourvoyeurs financiers sont soumis, eux aussi, à ces mêmes contraintes.

Privés de moins de ressources, les collectivités et institutions ardennaises doivent pourtant faire face et mieux préparer un avenir que l'on veut plus favorable.

Des édiles déclaraient dernièrement :

"... rendre notre territoire plus attractif pour les acteurs économiques et redonner des perspectives aux jeunes générations.

... Attirer la matière grise, les compétences et développer l'image et la notoriété du territoire"

"...le sport fait parler positivement de Sedan, de Charleville, des Ardennes"

Ces vœux militent en faveur des leviers d'ATTRACTIVITE de notre département

Le CIRCUIT des ARDENNES INTERNATIONAL, heureusement soutenu par les collectivités territoriales et locales, apporte modestement mais efficacement sa contribution. Porteur de son nom, il révèle notre département. En provenance de près de 30 nations européennes et d'autres continents, les équipes candidates, leurs sponsors et leur fédération sont amenés à le connaître. Tout comme le tourisme, les festivals et les congrès, l'épreuve créé de l'accueil : près de 1000 nuitées pour ses visiteurs cyclistes. La course a acquis une haute renommée, la forte image

du sport à vélo et le développement de ses pratiques sont des atouts qui servent le pays de Woinic. Un événement sportif porte la notoriété, crée un vecteur de développement au profit de son lieu d'organisation et fait valoir son attractivité.

ATTRACTIVITE et INVESTISSEMENT !

Etre attractif, c'est séduire !

Au-delà des offres attrayantes, financières ou logistiques, il faut convaincre. Vivre durablement dans les Ardennes soucie les décideurs, leurs collaborateurs et leurs familles qui pourraient s'y installer (les touristes aussi bien sûr). Nous leur offrons toute facilité et ils ne viennent pas ! Nous devons les persuader que nos patrimoines et les événements sportifs ou culturels, que les relations humaines et le savoir faire des habitants, que l'environnement et le cadre de vie rendront agréable leur séjour dans les Ardennes.

Investir pour rendre attractif !

Il est impératif de montrer la réalité de cette attractivité. Aussi, est-il nécessaire de considérer comme investissement les concours financiers que les collectivités et les partenaires privés accordent (pas encore assez largement) aux manifestations. Ce sont des actes d'engagement qui servent à prouver et à développer l'attractivité de notre région.

Les dépenses d'investissement ne se limitent pas, exclusivement, aux aides d'installation, aux subventions de construction, aux coûts de mise à disposition de services. Ils concernent aussi les soutiens qui, indirectement, donnent une dimension à nos réalisations : dynamisme, réjouissance, enrichissement, compétence.

Leur médiatisation donne une image complémentaire et séduisante, ainsi qu'une plus value aux conditions de vie et d'un séjour dans notre département.

Merci au Conseil Général, au Conseil Régional, aux communautés et aux communes qui font confiance au CIRCUIT des ARDENNES INTERNATIONAL...ainsi qu'aux autres acteurs sportifs et culturels du département.

André JACQUEMART